AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-4-65 382070

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars, ANGERS
C. C. P. Nantes 80-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les récentes pluies ont diminué l'efficacité du traitement conseillé dans le bulletin du 6 avril. La végétation continue de s'accroître et les germes de la maladie sont très abondants. Quelques premières taches sont apparues. En conséquence, dans tous les vergers de poiriers, y compris ceux des Deux-Sèvres, région de la Gâtine, effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

TAVELURE DU POMMIER - Les mêmes observations sont valables. Dans tous les vergers de pommiers sauf ceux des Deux-Sèvres, région de la Gâtine, et sur les variétés traitées conformément au bulletin du 6 avril (variétés développant beaucoup de feuilles avant la floraison, par exemple Belle de Boskoop, Cox), effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note. Sur les autres variétés traitées conformément au bulletin du 8 avril, aucun traitement n'est à envisager d'ici plusieurs jours.

Dans les Deux-Sèvres, région de la Gâtine, sur la variété Reinette Clochard en forme haute tige, terminer d'urgence le traitement conseillé dans le bulletin du 8 avril. Sur les variétés cultivées en forme basse, effectuer un nouveau traitement au plus tard le 20 Avril.

Contre ces deux tavelures, utiliser l'un des produits indiqués dans l'édition spéciale.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Sur les variétés sensibles, profiter du traitement anti-tavelure pour assurer la protection contre cette maladie.

PUCERON VERT DU POMMIER - Dans les Deux-Sèvres, région de la Gâtine, les premiers foyers de pucerons verts viennent d'apparaître. Dans les vergers où ils auront été repérés, profiter du traitement anti-tavelure pour assurer la protection contre cet insecte.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE - Assurer la protection des jeunes plantations non destinées à la récolte, ayant atteint le stade AB (stade A = turion sortant du sol de 2 à 3 cms, stade B = turion ayant atteint 10 à 15 cms dont les écailles sont gonflées) à l'aide de l'un des produits conseillés dans le bulletin spécial.

VIGNE

ARAIGNEE ROUGE - L'éclosion des oeufs d'hiver est commencée. Dans les vignobles fortement contaminés, envisager un prochain traitement qui sera fixé dans une note ultérieure de la Station,

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
- J. DIXMERAS -

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET -

- TIRAGE DU 15 AVRIL 1965 - 2.730 EXEMPLAIRES -

10

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX